

## **La réexpédition du courrier.**

### **Informations pratiques**

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 31/8/2010 21:37:21

Dorénavant, la Poste ne réachemine plus gratuitement le courrier, pendant les vacances, par exemple. Il faut acheter à la Poste des enveloppes de "Prêt à expédier" et les confier aux gardiens pour qu'ils puissent nous rendre le service de la réexpédition.